Conseil supérieur de l'éducation
Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO : 24 novembre, 10 h 30

CNW – Code 1

L'INTERNATIONALISATION : NOURRIR LE DYNAMISME DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Sainte-Foy, le 24 novembre 2005 – L'internationalisation des universités constitue un outil stratégique du développement social, culturel et économique du Québec. Elle soulève des enjeux cruciaux tant pour la réalisation de la mission universitaire elle-même et le développement des universités que pour le devenir de la société québécoise. C'est ce qu'affirme le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis intitulé *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, qu'il rend public aujourd'hui.

Dans son avis, le Conseil exhorte l'État à soutenir les universités québécoises dans le développement des activités internationales car, selon lui, l'ampleur des enjeux justifie les moyens que l'État doit y consacrer. C'est dans cette perspective de soutien à l'internationalisation qu'il formule une dizaine de recommandations s'adressant tout d'abord au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport puis aux autres acteurs concernés par l'internationalisation. Ces recommandations s'inscrivent dans les quatre orientations suivantes :

- soutenir les professeurs afin qu'ils accèdent aux groupes internationaux de recherche;
- favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante;
- consolider les alliances conclues avec les universités partenaires à l'étranger;
- internationaliser les curriculums.

Le développement de la recherche universitaire

Un enjeu majeur de l'internationalisation touche le développement de la recherche universitaire. La recherche est, par essence, internationale. Aucun pays, si riche soit-il, n'a les ressources ni l'expertise suffisantes pour développer de manière autonome la recherche scientifique, dans des problématiques globales telles que le réchauffement de la planète, la génomique, les nanotechnologies, la croissance démographique mondiale ou le multiculturalisme. De ce fait, la recherche universitaire exerce un rôle stratégique pour l'innovation et le développement économique. L'internationalisation de la recherche devient ainsi un moyen de renforcer les capacités des universités québécoises en la matière.

La démographie et l'importance stratégique des étudiants internationaux

Le Québec doit compter sur l'immigration pour son développement social et économique. Compte tenu du fait qu'un certain nombre d'étudiants internationaux choisiront le Québec comme terre d'accueil au terme de leurs études, leur recrutement permet ainsi d'atteindre le nombre de chercheurs et de professionnels de haut niveau dont la société a besoin.

L'enrichissement de la formation

L'enrichissement de la formation est un autre enjeu central de l'internationalisation. En effet, la présence des étudiants internationaux dans la classe ainsi que sur le campus, les séjours de formation des étudiants québécois à l'étranger, le recrutement des professeurs sur la scène internationale et la mobilité professorale sont autant de moyens de contribuer à l'éducation interculturelle des étudiants québécois et d'élargir les perspectives disciplinaires.

L'internationalisation des curriculums fait également partie de cet ordre d'enjeu. Dans le meilleur des cas, c'est tout au plus de 10 à 15 % des étudiants québécois qui, au moment de l'obtention du diplôme, auront pu réaliser un séjour de formation à l'étranger au cours de leurs études universitaires. C'est pourquoi il importe d'internationaliser les curriculums, afin de rejoindre la forte majorité d'étudiants qui n'auront pu compléter un séjour de formation à l'étranger.

Des balises et des valeurs sous-jacentes à l'internationalisation

La mise en œuvre du développement des activités internationales incombe entièrement aux universités. Il leur faut s'arrimer aux équipes internationales de recherche, internationaliser les curriculums, consolider le réseau d'universités partenaires à l'étranger, encadrer les étudiants internationaux, soutenir les étudiants québécois désireux de participer à un séjour de formation à l'étranger. Pour ce faire, un travail de clarification des valeurs fondatrices du développement des activités internationales doit s'effectuer. En effet, le plus important consiste, pour les universités, à adopter une position claire quant au développement de leurs activités internationales et à interroger constamment les motifs à la base des décisions prises quand vient le temps pour elles de s'y engager.

Une plus grande cohérence des interventions gouvernementales

À travers les recommandations formulées par le Conseil mais également au-delà de celles-ci, une meilleure concertation des politiques gouvernementales est souhaitée. En effet, l'internationalisation touche divers segments de l'activité gouvernementale, à savoir l'éducation, la recherche et l'innovation, l'immigration, les relations internationales, le commerce des services, la fiscalité, etc. La complexité administrative inhérente à la

gestion des activités internationales dans les universités se traduit par des réglementations multiples portant, par exemple, sur la délivrance des permis de séjour au Canada, les droits de scolarité exigés des étudiants étrangers et le travail rémunéré de ces étudiants. Il en découle une certaine lourdeur administrative ainsi que certaines incohérences gouvernementales liées à des orientations parfois contradictoires adoptées dans divers secteurs de l'activité gouvernementale. Dans un tel contexte, le maître mot est *cohérence* pour ce qui est des mesures et des politiques adoptées pour soutenir l'internationalisation des universités.

– 30 –

Source : Josée Turcotte
Directrice de l'administration et des communications
Tél. : 418 643-9331 ou 418 254-2689

Pour une entrevue : Myriam Robin
Tél. : 418 643-1271

Note : Vous pouvez consulter cet avis ainsi que sa version abrégée en accédant au site Internet du Conseil supérieur de l'éducation (www.cse.gouv.qc.ca).